

Projet - Synergies des Droits Humains
Passerell – Université Paris Panthéon-Assas
Université du Luxembourg

Descriptif du projet :

Le projet « Synergies des Droits Humains », porté par Passerell en partenariat avec l'Université du Luxembourg et le Paris Human Rights Centre, vise à améliorer la protection des droits des femmes et des enfants vulnérables au Luxembourg. Il part du constat que ces publics rencontrent des difficultés d'accès à leurs droits, tandis que les professionnels du droit et de la société civile ne maîtrisent pas toujours suffisamment les instruments juridiques internationaux existants.

Pour y répondre, le projet propose de renforcer les compétences des praticiens et futurs praticiens grâce à des formations mêlant apports théoriques et études de cas, ainsi que par le partage de bonnes pratiques à l'échelle internationale. Il met l'accent sur deux axes principaux: les droits de l'enfant et la lutte contre les discriminations envers les femmes, en mobilisant les conventions internationales pertinentes en articulation avec le droit de l'Union européenne.

Concrètement, six ateliers réunissant étudiants, avocats et acteurs associatifs seront organisés. En complément, des fiches pratiques accessibles gratuitement seront élaborées afin de diffuser plus largement les outils et mécanismes de protection des droits humains. Chaque session comprendra deux heures de formation en tandem, assurées par deux intervenants de Passerell et un doctorant de l'Université Paris Panthéon-Assas, suivies de deux heures d'échanges permettant aux participants d'intervenir, de discuter et de poser leurs questions.

L'objectif final est de favoriser une utilisation plus stratégique et concrète des instruments juridiques existants, tout en renforçant les échanges et la coopération entre professionnels, afin d'améliorer durablement la protection des droits fondamentaux au Luxembourg

Thématiques :

1. Saisir les comités des Nations unies : cadre juridique et pratique
2. L'accès effectif des femmes à la justice et la lutte contre les discriminations fondées sur le genre en droit européen et international
3. La protection des enfants vulnérables en droit international: mise en œuvre du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant

Dates :

1^{er} cycle de formation :

- 1^{er} juin 2026 de 10h à 14h : Saisir les comités des Nations unies : cadre juridique et pratique
- 25 juin 2026 de 10h à 14h : L'accès effectif des femmes à la justice et la lutte contre les discriminations fondées sur le genre en droit européen et international (groupe 1)
- 26 juin 2026 de 10h à 14h : L'accès effectif des femmes à la justice et la lutte contre les discriminations fondées sur le genre en droit européen et international (groupe 2)

Lien d'inscription : <https://forms.gle/7LGJgahgZWbc6o5y5>

2^{ème} cycle de formation (dates prévisionnelles) :

- 26 octobre 2026 de 10h à 14h : Saisir les comités des Nations unies : cadre juridique et pratique
- 02 novembre 2026 de 10h à 14h : La protection des enfants vulnérables en droit international: mise en œuvre du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant (groupe 1)
- 03 novembre 2026 de 10h à 14h : La protection des enfants vulnérables en droit international : mise en œuvre du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant (groupe 2)